

PRESTATIONS A REGLER A LA SORTIE

PRESTATIONS OBLIGATOIRES

FORFAIT JOURNALIER

(Participation financière aux frais d'hébergement et d'entretien)

20,00 € / jour

PARTICIPATION AUX FRAIS D'HOSPITALISATION :

(dans certains cas uniquement, pour les actes médicaux supérieurs ou égaux à 120€)

24,00 €

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Ambulatoire Hospitalisation

		Ambulatoire	Hospitalisation
CHAMBRE SEULE	 SUPPLEMENT CHAMBRE SEULE : Tarif de base par jour : (du jour de l'entrée au jour de sortie inclus)	50,00 € remboursement selon votre mutuelle ou assurance	90,00 € remboursement selon votre mutuelle ou assurance
	 TELEVISION : Plafonné à 30 jours en hospitalisation complète	TV comprise	8.00 €
	 TELEPHONE : Mise à disposition et forfait communication initial : (6€ de location de téléphone puis 0,18€ l'unité de communication)	Compris	6.00 €
CHAMBRE DOUBLE	 CHAMBRE : Tarif de base par jour :	/	/
	 TELEVISION : Plafonné à 30 jours en hospitalisation complète	8.00 €	8.00 €
	 TELEPHONE : Mise à disposition et forfait communication initial : (6€ de location de téléphone puis 0,18€ l'unité de communication)	6.00 €	6.00 €
ACCOMPAGNANT	 ASSIETTE ANGLAISE VISITEUR ACCOMPAGNANT : (Repas froid)	15.00 €	15.00 €
	 REPAS ACCOMPAGNANT : (Repas chaud complet)	15.00 €	15.00 €
	 NUITEE ACCOMPAGNANT* : (Nuitée et petit déjeuner compris) *possible uniquement si le patient est en chambre seule.	/	40.00 €
	 PENSION COMPLETE ACCOMPAGNANT* : (Dîner, Nuitée, petit déjeuner et déjeuner) *possible uniquement si le patient est en chambre seule.	/	50.00 €

Tarifs en vigueur en 2024